



Procès-verbal du Conseil municipal

Séance du 30 juin 2017

Le trente juin deux mille dix sept, à 18 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Joël BIGOT, maire.

Présents | M. PAVILLON - Mme HAROU - M. DESOEUVRE - Mme CHOUTEAU - M. GUIBERT -
M. RAVELEAU - Mme LIOTON - M. VIGNER - Adjoints.
M. CAILLE - Mme ROUSSEL - Mme REBILLARD - Mme DAVY - Mme LANGLOIS -
Mme BEAUCLAIR (arrivée à partir du point n°3) - Mme MOUILLE - Mme BOYER -
M. BOUSSICAULT - Mme GAUTIER - M. COLIN - Mme FROGER - Mme AUFFRET - M. CAVY
- Mme GUENEGOU - Mme EMEREAU, Conseillers Municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

Mme BRECHET , Adjointe	à M. BIGOT
M. ROCHAIS, Conseiller municipal délégué	à M. DESOEUVRE

Absents

Mme Liza FONTANILLE, Conseillère municipale déléguée
M. Jacques MINETTO, Conseiller municipal
M. Mohamed FRAKSO, Conseiller municipal délégué
Mme Françoise GUILLET, Conseillère municipale
M. Jean-Claude QUETTIER, Conseiller municipal
Mme Céline MAURY, Conseillère municipale

Secrétaire de séance

| Mme Frédérique GAUTIER

Convocation adressée le 23 juin 2017, article L.2121.12
Compte Rendu affiché le 3 juillet 2017, article L.2121.25

Point n°1 - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 juin 2017

Le conseil municipal ADOPTE à l'unanimité.

Point n°2 - Election des suppléants des délégués en vue des élections sénatoriales

20 votes pour la majorité municipale – Liste A

6 votes pour la minorité municipale – Liste B

Liste des suppléants des délégués désignés :

- Mme PICARD-BEAUVALLET Corinne
 - M. MALECOT Patrick
 - Mme SAVOURAT Marie-Agnès
 - M. BOYER Jean-Claude
 - Mme PENEAU Sylvie
 - M. DUBOIS Didier
 - Mme LECOMTE Delphine
 - M. DUCHESNE Robert
 - Mme MORIN Michèle
-

Point n°3 - Convention de gestion avec la Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole - Avenant

Monsieur le Maire, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Générales,

Vu le transfert à Angers Loire Métropole des compétences nécessaires à sa transformation en Communauté Urbaine, par arrêté préfectoral en date du 1^{er} septembre 2015,

Vu la délibération de la commune des Ponts-de-Cé, en date du 15 octobre 2015, approuvant les conventions de gestion,

Considérant qu'il a été conclu avec les communes membres d'Angers Loire Métropole une convention de gestion dans l'objectif d'assurer la continuité et la sécurité du service public pour une durée de 2 ans,

Considérant que par ces conventions, il a été confié aux communes membres, l'exercice en leur nom et pour leur compte la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie, ainsi que la création, l'aménagement et l'entretien des réseaux d'eaux pluviales,

Considérant que celles-ci arrivent à échéance le 31 août 2017 et qu'il convient de prolonger ces conventions pour une durée de 4 mois,

En accord avec le bureau municipal, et après en avoir délibéré, il est proposé au conseil municipal d'approuver l'avenant à la convention de gestion à intervenir avec Angers Loire Métropole, pour une durée de 4 mois et s'achevant au 31 décembre 2017.

Le conseil municipal par 26 voix pour et 1 abstention (M. CAVY), ADOPTE.

Point n°4 – Bourse projet jeune – Attribution d'une subvention

Madame LIOTON, adjointe, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement d'attribution de la bourse projets jeunes adopté par délibération en date du 3 mars 2016,

Considérant que le projet présenté entre dans le cadre des modalités d'attribution énoncées dans ledit règlement,

Considérant l'avis du comité consultatif enfance et jeunesse en date du 11 mai 2017,

En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal d'accorder :

- Une subvention d'un montant de 350 € au projet présenté par Madame Marie FROGER.

Le conseil municipal par 26 voix pour (Mme FROGER ne prend pas part au vote),
ADOpte.

Point n° 5 – Enfouissement coordonné des équipements de communications électroniques au droit de l'avenue Galliéni - Signature d'une convention avec le Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire et la société ORANGE

Monsieur DESOEUVRE, adjoint, expose :

Considérant qu'il y a lieu de passer une convention autorisant les travaux d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques situés avenue Galliéni, sur l'emprise du parking du complexe sportif François Bernard,

Considérant que pour cette convention, les parties sont le Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire, la société ORANGE et la Ville des Ponts-de-Cé à qui la compétence a été déléguée dans le cadre des conventions de gestion avec la Communauté Urbaine,

En accord avec le bureau Municipal et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver ladite convention et d'en autoriser la signature par Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant.

Le conseil municipal ADOPTE à l'unanimité.

Décisions du Maire :

Monsieur le Maire communique à l'Assemblée les arrêtés suivants, pris en délégation de l'article L.2122.22 du C.G.C.T. :

N°	OBJET	DATE DE L'ARRETE
17DG-58	Contrat d'occupation précaire au 2 avenue de la Boire Salée avec M. Romain GRETEAU	30 mai 2017
17DG-60	Attribution d'une concession funéraire accordée à Mme BAULU Jacqueline – coût : 431 €	31 mai 2017
17DG-61	Attribution d'un renouvellement de concession funéraire accordée à M. POULLAIN Thierry – coût : 238 €	30 mai 2017
17DG-62	Attribution d'un renouvellement de concession funéraire accordée à M. Thierry POULAIN – coût : 238 €	30 mai 2017
17DG-64	Attribution d'une concession funéraire accordée à Mme LE DIVELLEC Marie-Thérèse – coût : 238 €	08 juin 2017
17DG-65	Accueils de loisirs sans hébergement – tarifs à compter du 1 ^{er} septembre 2017	12 juin 2017
17DG-66	Ouverture d'une ligne de trésorerie de 500.000 € auprès de la banque postale	12 juin 2017
17DG-67	Autorisation d'utilisation des dépenses imprévues de fonctionnement figurant au BP 2017 du Budget Principal	20 juin 2017
17DG-69	13ème édition du festival des Traver'Cé musicales – Conventions de mécénat et de partenariat pour un montant global de 24 900 euros avec les entreprises suivantes : BOUYGUES IMMOBILIER -INTERMARCHÉ SUPER Les Ponts-de-Cé – TPPL - PIZZA TEMPO Les Ponts-de-Cé - ALTER anjou loire territoire – SOCLOVA - CAISSE D'EPARGNE Les Ponts-de-Cé - HARMONIE MUTUELLE - AVIS IMMOBILIER Les Ponts-de-Cé - IMMOBILIERE PODELIHA - Hyper U Mûrs-Erigné - LEROY MERLIN - VEOLIA ENVIRONNEMENT - LA SADEL – IRIGO - JUSTEAU FRERES - Espace Emeraude Les Ponts-de-Cé - MMA Les Ponts-de-Cé - COFELY Services GDF SUEZ - SCS2 Bois - Transport voisin - Cinéville Les Ponts-de-Cé - PULSAT DIMENSION Les Ponts-de-Cé - Miroiteries Loire Océan - Agence immobilière IAD Les Ponts-de-Cé - Agence immobilière Nicole Joubert Les Ponts-de-Cé - BIOCOOP La Pyramide - Arthur Bonnet Les Ponts-de-Cé - Société Hubert Thézé Pyrotechnie - Boulangeries Pâtisseries Associées	22 juin 2017

Information dates (comités consultatifs/commissions/conseils municipaux) :

REUNIONS	DATE/HORAIRE
Comité consultatif des écoles publiques – salle René d'Anjou	Jeudi 14 septembre à 18 h
Comité consultatif environnement et voirie – salle René d'Anjou	Lundi 18 septembre à 18 h
Comité consultatif sport – salle René d'Anjou	Mardi 19 septembre 2017 à 18 h
Commission économie, finances et ressources humaines – salle René d'Anjou	Mercredi 20 septembre à 18 h
Comité consultatif Urbanisme et logement – salle René d'Anjou	Lundi 25 septembre à 18 h
Conseil municipal – salle du conseil	Jeudi 28 septembre à 19 h 30

Fin de la séance à 18h35